

## Spécial cadres et encadrants

### Ce que nous défendons en priorité pour les cadres et encadrants au-delà de notre programme général qui concerne tous les agents de la Ville de Marseille



#### Modernisation de l'Administration

##### Rendre à l'encadrement son rôle de concepteur et de pilote :

- le « projet » comme méthode de management en adaptant une démarche plus transversale.
- la démarche collaborative (éviter d'avoir à subir des injonctions paradoxales entre faire toujours mieux avec toujours moins et devoir prioriser ce qui ne peut l'être)
- la consultation préalable des cadres et encadrants aux évolutions d'organisation
- la clarification des rôles respectifs des élus et des responsables hiérarchiques.

##### Assurer une formation tout au long de la carrière avec un accompagnement particulier lors des mobilités :

- des choix objectifs pour attribuer les postes à responsabilités
- favoriser l'accompagnement sur les nouveaux postes ou pour les managers débutants
- le droit à « l'erreur » sur un nouveau poste avec possibilité de changer à nouveau de poste rapidement
- la publication obligatoire de tous les postes vacants de responsables de directions et services.

##### Carrière : revenir à des choix équitables et objectifs

- veiller à l'objectivité des promotions à partir des critères de valeurs professionnelles (reconnaissance prioritaire des concours et examens profession-

nels, valorisation de l'expérience acquise, évaluation des résultats obtenus, connaissance et pratique du métier concerné...)

##### Gestion par objectif :

- la visibilité sur les moyens (contrats d'objectifs pour gérer à moyen terme et éviter l'effet « rabout » annuel sur les moyens...)
- pilotage par la masse salariale de ses effectifs et non plus par postes
- plus de considération et de confiance et plus de responsabilisation (sur les mobilités <30 mois par exemple...)

#### Amélioration des conditions de travail

##### Temps de travail

- droit à la déconnexion
- variabilité adaptée tenant compte des rythmes particuliers de travail des cadres et encadrants
- récupération des heures supplémentaires dans l'attente du CIA.

##### Communication interne

- réseaux sociaux professionnels à développer pour remplacer les mails à profusion...

##### Conditions matérielles de travail

- développement d'espaces de réunions numériques ou collaboratifs
- création d'espaces de coworking
- développement du télétravail (passer de l'obligation de présence à l'obligation de résultat !)

tion de résultat !)

- développement des équipements numériques de mobilité.

##### Fonctions supports

- Développement du rôle des DRP et des SRP en tant que services supports pour lutter contre la « solitude » des cadres face à des situations problématiques particulières
- harmonisation de l'organisation de ces fonctions.

#### Amélioration du pouvoir d'achat

##### Régime indemnitaire

- un RIFSEEP complet (IFSE et CIA) et revalorisé
- réduction des inégalités qui persistent depuis des décennies.

##### CET/retraite

- intégration dans le CET des récupérations issues des dépassements horaires
- monétisation du CET dès 2019 et ouverture du droit d'intégrer les jours épargnés dans un compte épargne retraite

##### Autres points que nos organisations vont défendre au niveau national

- révision du montant des frais de mission
- intégration des primes dans l'assiette de calcul des droits à la retraite.

## Elections professionnelles



le 6 décembre,  
je vote et je fais voter  
**“ensemble”**  
CFTC - CFE/CGC